

# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Monsieur Alain Bonny, Vice-Président

Florian Métraux, boursier, est dans la salle pour répondre aux questions concernant le budget.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Communications des délégués
6. Projet de budget 2024
  - a. Présentation
  - b. Préavis 73-2023
  - c. Rapport de la commission des Finances
  - d. Décision
7. Crédit d'investissement – Berge du Lac de Neuchâtel au camping : Protection et développement des roselières lacustres, création d'un cordon boisé et protection contre l'érosion de la berge
  - a. Présentation
  - b. Préavis-rapport 74-2023
  - c. Rapport des commissions
  - d. Décision
8. Crédit d'investissement – Etude pour la rénovation des installations électriques et augmentation de la puissance d'entrée au camping
  - a. Présentation
  - b. Préavis-rapport 75-2023
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
9. Divers

Le Vice-Président ouvre la séance à 20h15

## 1. Appel

Présents : 23 membres

Excusés : Alexandre Mentha, Laurent Monnard, Raphael Sémon, Pascal Stauffer, Bertrand Surdez, Yannick Schaffer, Pierre-Alain Beck, Annelise Languetin, Fabrice Schneiter, Olivier Schwarz, Nicolas Quirici, Gurvan Burnier

Absents : -

Le quorum est atteint, le Conseil peut siéger valablement

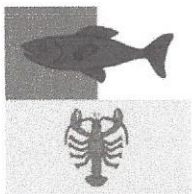
## 2. Adoption du dernier procès-verbal

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 26 octobre 2023 est accepté à l'unanimité.

## 3. Lettres et pétitions

*Aucune lettre ni pétition*



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

## 4. Communications municipales

**Richard Emmenegger**

*Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique*

- **Nouvelle charte graphique** : présentation de la nouvelle charte. Le E représente les vagues du lac et le point sur le I, le soleil.
- **Rock the Lakes** : La municipalité a accepté la manifestation de Rock the Lakes en août 2024 et encourage les conseillers à lire le communiqué de presse sur le site de la commune.

**Jean-Luc Amiet**

*Tourisme, ports, camping, mobilité, églises*

- **Groupe de travail du port** : Le groupe de travail a terminé d'étudier les différentes options techniques et financières et soumettra son rapport à la municipalité en fin d'année.

**Christine Carrel**

*Bâtiments, police des constructions, urbanisme*

- **PAC** : Lors du dernier conseil, j'ai été optimiste en disant vouloir entendre tous les opposants d'ici à la fin de l'année. Un rendez-vous est prévu avec la DGTN en début d'année afin d'avoir plus d'information sur la marge de manœuvre et ensuite les opposants seront entendus.
- **Halle Polyvalente** : La porte ouest a été remplacée et le boiler détartré.
- **Réception du camping** : La porte d'entrée a été changée
- **Maison communale** : Les murs des corridors ont été rafraichis.
- **Hôtel de Ville** : Des panneaux photovoltaïque pour assurer le rafraîchissement de la partie « cuisine froide » ont été posés.
- **Graffiti** : Une plainte a été déposée pour les différents graffiti de l'été 2022. Faute de preuve, aucun coupable n'a été trouvé. Ces graffiti ont été recouverts.
- **Déprédations** : Les bâtiments communaux subissent de nombreuses déprédations. La municipalité porte plainte systématiquement.

**Pierre Roth**

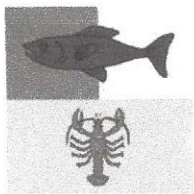
*Formation, jeunesse, affaires sociales*

- **Arpeje** : Le 12 octobre 2023 a eu lieu le conseil intercommunal de l'arpeje pour le budget 2024 qui a été accepté avec une augmentation des charges. La commune de Cudrefin va avoir des augmentations pour le « scolaire » d'environ 11K due à l'augmentation du nombre d'élèves, de la création du centre de loisirs et des activités extra-scolaires. L'accueil de jour va également avoir une augmentation de charge à hauteur de 143K dont 117K concernent la nouvelle crèche. Le parascolaire va également enregistrer une augmentation de charges de 26K, chiffre basé sur la fréquentation maximale de 72 enfants.
- **Piscine** : Lors de cette séance un crédit de 180K a été accepté pour remplacer le filtre à charbon actif de la piscine d'Avenches.
- **Postulat** : Suite au postulat « Les besoins des familles en matière d'accueil de jour de leurs enfants sont-ils entendus et nos communes y répondent de manière adéquate ? » une enquête de satisfaction a été envoyée. 32% de retours ont été enregistrés (Cudrefin 239 retour soit 36%). Les résultats seront présentés début 2024.
- **Crèche** : Le taux d'occupation est de 75% (bébé 96%, trotteurs 54%, grands 76%)

**Jean-François Milliet**

*Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau*

- **Déchetterie** : Suite au départ de M. Aw, Véronique Beck est entrée en fonction pour les contrôles à la déchetterie.
- **Parking zone sportive** : Le parking est fonctionnel, il reste le marquage et la signalisation à finaliser.
- **Route 30 km/h** : Un plan de village avec les zones possibles à 30km/h est présenté. Cela engendrerait la pose de 25 panneaux et de la signalisation au sol. Les chemins « bordiers autorisés » ne sont pas concernés. A voir si ce changement vaut le coup. Un chiffrage va suivre.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **Déneigement communal** : La voirie fait son maximum pour déneiger le village, elle ne peut être partout et fait de son mieux.
- **Vœux** : Souhaite ses meilleurs vœux et bonne santé à tous.

## 5. Communications des déléguées

Alain Bonny précise que ce point est nouveau et permettra aux délégués de remonter les informations de leurs séances au Conseil communal.

### SDIS Broye-Vully : Didier Gattlen

L'assemblée a eu lieu le 15.11.23 à Payerne. La maquette de la future caserne a été présentée (en exposition lors du comptoir broyard également). Elle sera construite dans le quartier de Champ Cheval (près de Manor Habitat). Coûts : 9mio, dont 2.5mio de subsidie. Une séance aura lieu en juin 2024 pour le vote des crédits. Les travaux devraient débuter en automne 2024 pour une durée de 1 an environ. La caserne va être jolie et efficace.

### EBBV : Fabien Baumann

Le 30.11.23, les délégués ont été convoqués à l'assemblée constitutive sur le site d'AgriCo. Le Codir et les membres du bureau ont été élus. La prochaine assemblée aura lieu en février 2024.

## 6. Projet de budget 2024

Florian Métraux, Boursier explique le passage à MCH2. Cela permettra à notre commune de se rapprocher des normes internationales, les comptes et le budget seront plus transparents et il y aura une meilleure fiabilité des bases statistiques. Présentation du « dispatchage » des comptes et des changements à venir. Dorénavant, chaque fonds devra être accompagné d'un règlement (vote au printemps 2024). Le patrimoine administratif et financier va être reclassé et voté au printemps. L'énumération des états financiers est obligatoire.

- a. Présentation par Richard Emmenegger chapitre par chapitre. Richard Emmenegger ajoute que la structure du budget 2024 et en pleine mise en place. De nombreux comptes au budget comparatif 2023 sont à zéro car il s'agit de comptes redispachés ou supprimés. Avec les années cela permettra beaucoup plus de transparence et facilitera la lecture.

Total des charges	Frs.	10'988'248.44
Total des revenus	Frs.	-10'749'114.69
<b>Excédent de charge</b>	<b>Frs.</b>	<b>239'133.74</b>

- b. Budget 2024 envoyé avec les convocations.

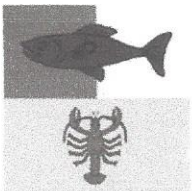
Questions des conseillers par chapitres :

## 0. Administration générale

**Traitement des salaires** : Marc Buthey : Il y a de grosses différences sur les postes de traitement de salaire. Florian Métraux avec MCH2 les salaires sont divisés en cout réels par service.

## 1. Ordre et sécurité publique, défense

**Amendes (1110.00.4270.00)** : Claude Roulin, le poste au budget présente des revenus à hauteur de 45K alors que le budget 2023 était à 15k. Florian Métraux : Ce poste a été évalué par rapport aux 30K d'amendes encaissées en 2023 et ajusté avec le nouveau parking.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

**Machines, appareils et véhicules sécurité publique (1110.00.3111.00)** : Marc Buthey, ce compte apparait plusieurs fois avec de gros montants. Que concernent les 16K budgétés ? Florian Métraux, il s'agit de l'achat de caméras de surveillance suite aux nombres déprédations.

## 2. Formation

*Aucune question*

## 3. Culture, sport et loisirs, église

**Machines, appareils et véhicules Pods (3420.03.3111.00)** : Marc Buthey, que concernent les 25K budgétés ? Florian Métraux, il s'agit de l'achat de pods suite à la demande de la COGE lors de l'analyse des comptes 2022.

**Entretien des terrains de football (3410.01.3140.00)** : Lionel Vassaux : Aucun montant n'est budgété alors qu'il y avait un budget de 63K en 2023, pourquoi ? Richard Emmenegger : La commune est en discussion avec les communes voisines pour l'entretien des terrains. Des subventions d'autres communes pourraient entrer en compte et aussi la possibilité de délégation de cette tâche à une entreprise tierce.

**Revenus parking camping (3420.00.4240.01)** : Melinda Beck, le revenu parking est budgété à 40K alors que dans les comptes 2022, 7K ont été encaissés. Florian Métraux : Suite au passage de la vignette annuelle de 50.- à 100.- le poste a été réévalué.

## 4. Santé

*Aucune question*

## 5. Prévoyance sociale

*Aucune question*

## 6. Traffic et télécommunications

**Machines, appareils et véhicules voirie (6150.9931.11)** Marc Buthey : A quoi correspond les 42K budgété ? Florian Métraux : Il s'agit de l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie.

**Revenus parking port (6151.00.4240.01)** : Claude Roulin : 50K sont budgétés, ce montant est haut. Florian Métraux, nous nous sommes basés sur les montants encaissés en 2023 et en prenant en compte le fait que le parking a été ouvert tardivement cette année.

**Revenus parking zone sportive (6151.01.4240.01)** Claude Roulin : Il est budgété 12k alors que seulement 7K étaient budgétés en 2023. Florian Métraux : Ces 7K sont une spéculation pour avoir un comparatif.

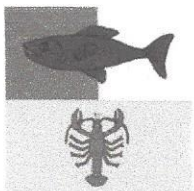
**Revenus parking zone artisanale (6151.02.4240.01)** : Claude Roulin : Comment sont contrôlés ces revenus ? Florian Métraux, il y a un horodateur.

**Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA des routes (6150.00.3300.00)** Fabien Baumann : 113K sont budgétés en plus qu'en 2023, pourquoi ? Florian Métraux, les amortissements seront plus conséquents en 2024.

**Imputations internes** : Marc Buthey Imputations / Internes, frais administratifs, à quoi cela correspond-il ? Florian Métraux : c'est pour dispatcher les charges dans les centres concernés.

## 7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

*Aucune question*



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

## 8. Economie publique

*Aucune question*

## 9. Finances et impôts

**Prélèvement sur fonds** 9300.00.4511.00. Marc Buthey : Le poste est à zéro, pourquoi ? Florian Métraux aucun prélèvement n'est prévu en 2024.

**Retour du fonds de péréquation** (acomptes 9300.00.4622.01) : Marc Buthey sur quoi est basé ce montant ? Florian Métraux : Ce montant est calculé en fonction des investissements des routes, il est estimé par l'état.

**Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats, PCS** (9300.01.3622.05) Budgété à 1.124mio et 0 en 2023. Florian Métraux il s'agit du montant groupé des 6 comptes du dessus.

**Garde-port** : Le poste du garde-port a passé de 50% à 100%, le cahier des charges est-il adapté pour un poste à plein temps ? Jean-Luc Amiet, la part administrative va être plus conséquente, le garde-port va reprendre le travail de Cornelia. Cornelia se verra attribuer d'autres tâches administratives.

c. Rapport de la commission des Finances (COFI) :

Le rapport a été envoyé aux conseillers, la lecture n'est pas demandée. La COFI propose d'accepter le projet du budget 2024 tel que présenté par la municipalité.

d. Décision : Le budget 2024 est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

## 7. Crédit d'investissement – Berge du Lac de Neuchâtel au camping : Protection et développement des roselières lacustres, création d'un cordon boisé et protection contre l'érosion de la berge

a. Informations complémentaires en image au préavis par Jean-Luc Amiet.

b. Préavis 74-2023 remis avec les convocations.

c. Le rapport de la commission de l'aménagement du territoire et de la commission des finances a été transmis aux conseillers. La lecture n'est pas demandée. Les commissions proposent d'accepter le préavis tel que présenté.

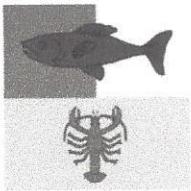
Christelle Cyvoct : Est-ce que l'on peut expliquer la clé de répartition brute ? Jean-Luc Amiet, la commune n'aura que 5% des coûts à sa charge.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 74-2023 à l'unanimité

## 8. Crédit d'investissement – Etude pour la rénovation des installations électriques et augmentation de la puissance d'entrée au camping

a. Informations complémentaires au préavis par Jean-Luc Amiet. Explication sur la consommation électrique grandissante et les futurs besoins des bornes de recharge. Les travaux seront exécutés lors de la période hivernale.

b. Préavis 75-2023 remis avec les convocations.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- c. Le rapport de la commission des finances (COFI) a été transmis aux conseillers. La lecture n'est pas demandée. La commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Marc Buthey : Est-ce possible d'avoir un détail des étapes justifiant ces coûts ? Jean-Luc Amiet : Il s'agit d'un projet d'étude avec un électricien qui va établir les coûts réels de réalisation des travaux. Marc Buthey : Quel est le temps de travail estimé ? Car le montant est haut pour un projet d'étude. Jean-Luc Amiet : Le suivi de chantier est également inclus dans ce montant. Marc Buthey : Sur quelle base est-ce calculé ? Alain Bonny, comme stipulé sur le préavis – relecture des phases 1 et 2 - . Richard Emmenegger : Pour ce projet nous avons sollicité M. Burri de Belec pour l'étude des 3 offres. Il a également préparé un cahier des charges pour la suite et assurera le suivi de ces travaux. L'offre le meilleur marché a été retenue. Alain Bonny ajoute qu'il s'agit d'un projet d'étude et que si le projet n'aboutit pas, la partie « exécution » ne sera pas facturée. Marc Buthey ne remet pas ces points en doute et félicite la Municipalité de s'être tournée vers un professionnel pour le suivi.

Christelle Cyvoct : Quel est le délai de réalisation ? Jean-Luc Amiet : La demande de crédit devrait se faire courant 2024 et les travaux 2025 à 2028 en plusieurs étapes.

Alexandre Grossu ajoute qu'il a proposé une démarche différente à la COFI évitant la dépense de 160K. Sa demande n'a pas pu être discutée. Alain Bonny relève qu'il peut justifier sa demande en s'adressant au bureau du conseil.

- d. Décision : Le conseil accepte le préavis 75-2023 avec 20 voix, 1 contre et 1 abstention.

## 9. Divers

- **Travaux années futures** : Roland Pfister, une discussion avait été ouverte à la COFI quant au souhait de savoir plus précisément les travaux prévus pour les années à venir. Richard Emmenegger : Nous étions pris par l'établissement du budget, nous donnerons réponse en mars 2024 ainsi qu'un ordre de priorités.
- **Garde-port** : Alexandre Grossu, le poste de garde-port est très souvent mis au concours, savez-vous pour quelle raison ? Jean-Luc Amiet, suite à ces changements il a été décidé de mettre un poste à 100% au concours et non plus 50% dans l'espoir que la personne restera plus longtemps. Alexandre Grossu ajoute que le garde-port avait beaucoup de frustration dans son travail. Jean-Luc Amiet n'en a pas eu connaissance.
- **Nouvelle ligne graphique** : Roland Pfister, le nouveau logo est bien, il manque cependant l'écusson afin d'être plus reconnaissable. Richard Emmenegger : Cela a été un long débat, le but était d'avoir une image plus moderne. L'écusson va rester sur certaines communications et documents.
- **Remerciements** : Pascal Maeder remercie la Municipalité et les bureaux pour leur travail.
- Alain Bonny trouve le **fascicule communal** bien fait et félicite le travail de l'ASLC qui se donne énormément et égaie le village avec les fenêtres de l'avant et le marché de Noël prévu le 9 décembre.
- **Prochains conseils** : 21.03.24 – 27.06.24 – 03.10.24 – 05.12.24.

Le Vice-Président, Alain Bonny, remercie la Municipalité et les Conseillers, leur souhaite de belles fêtes de fin d'année et lève la séance à 21h28.

Le Vice-Président



Alain Bonny



La Secrétaire



Melinda Beck